

MOSELLE et MEUSE FO Lycées et Collèges - 24 rue du Cambout - 57045 METZ Cedex 1
Tél : 03 87 75 59 67 folc@foen-nancy-metz.fr

MEURTHE-ET-MOSELLE FO Lycées et Collèges - 19 rue de Saurupt - 54000 NANCY
Tél : 03 83 37 12 50 folc54@foen-nancy-metz.fr

VOSGES FO Lycées et Collèges - Bourse du Travail - 4 rue Aristide Briand - BP 359 - 88009 EPINAL Cedex
Tél : 07 45 25 94 14 folc88@foen-nancy-metz.fr

ADHÉSION – COTISATION

Les fiches d'adhésion et les cotisations sont à retourner au département dont vous dépendez en fonction de votre lieu de travail (adresses ci-dessus) sauf pour la Meuse (envoyez à Metz).

1. Vous êtes nouvelle syndiquée, nouveau syndiqué

- ☐ Vous complétez la fiche d'adhésion page II.
- ☐ Vous pouvez régler par chèque à l'ordre de " FO Lycées et Collèges " ou " SNFOLC " ou par prélèvement automatique (page III)

2. Déjà syndiqué(e), vous renouvelez votre cotisation

- ☐ Complétez la fiche page II avec seulement vos nom, adresse personnelle et département d'exercice (sauf si modification, par exemple : affectation, échelon, etc.). Vous pouvez régler par chèque à l'ordre de " FO Lycées et Collèges " ou " SNFOLC " ou par prélèvement (voir page III) mais ne complétez la demande de prélèvement que si vous déposez un prélèvement pour la première fois.
- ☐ Si vous avez déjà un prélèvement en cours, la reconduction se fera automatiquement (voir dates des prélèvements page III).
- ☐ Vos coordonnées bancaires changent, merci d'envoyer un nouveau formulaire de prélèvement avec un RIB.

Évolution des cotisations : Le SNFOLC n'a jamais répercuté l'évolution de l'inflation (+ 29 % depuis 2010) sur le montant des cotisations, bien que les frais du syndicat (fonctionnement, réversion aux structures syndicales FO) aient constamment augmenté. Pour 2025, le SNFOLC a donc dû se résoudre à augmenter légèrement les cotisations. Malgré cela, pour un adhérent en prélèvement (voir ci-dessous), la cotisation restera encore inférieure à celle de 2022, début de la spirale inflationniste.

**- 10 % pour les
adhérents en
prélèvement**

Le bureau académique a décidé de reconduire pour l'année 2025, la réduction de 10%, qui a été mise en place il y a 2 ans, pour toute adhésion ou réadhésion par prélèvement. À la réception de votre bulletin d'adhésion, le trésorier appliquera une réduction de 10% pour la cotisation de l'année par rapport au montant indiqué page IV.

Cette mesure permettra encore de favoriser l'adhésion par prélèvement pour faciliter la gestion de la syndicalisation de nos nombreux adhérents. Au bout d'un an, chaque adhérent reste libre de demander l'interruption du prélèvement.

La fédération syndicale FNEC FP – Force Ouvrière, dont dépend notre syndicat SNFOLC, souscrit un contrat auprès d'un cabinet d'avocats spécialisés. Si vous êtes concerné(e) par une « affaire » juridique ou judiciaire dans le cadre de vos activités professionnelles (victime d'accusations par exemple, de plaintes auxquelles la police ou la justice ont donné suite), les avocats pourront vous assister dans les démarches juridiques ou le processus judiciaire qui pourraient en résulter. De plus avec votre carte syndicale, vous recevrez un reçu fiscal qui permettra à l'administration fiscale de vous octroyer une réduction ou un crédit d'impôt égal à 66% de la cotisation syndicale.

☐ Madame☐ Monsieur**NOM :** **Prénom :**

Nom de naissance :

Date de naissance : . . / . . /

Adresse :

Code Postal : Localité :

Téléphone : . . / . . / . . / . . / . .

Portable : . . / . . / . . / . . / . .

E-mail : @

Merci de le confirmer en envoyant un mail "de contact" à folc@foen-nancy-metz.frDépartement d'exercice☐ Meurthe-et-Moselle☐ Meuse☐ Moselle☐ Vosges**Ma situation :**

Mon établissement :

Code postal et ville :

(avec complément de service à))

☐ Je suis titulaire sur poste fixe☐ Je suis titulaire sur la ZR

- en rattachement administratif (RAD) au

- affecté(e) sur un poste à l'année au

ou sur une suppléance au

☐ Je suis professeur(e) contractuel(le) : ☐ en CDI ☐ en CDD ☐ CZR : zone

Mon Indice Majoré (IM) est (voir contrat ou fiche de paie)

Ma date de fin de contrat :/...../.....

☐ Je suis stagiaire : ☐ 9h ☐ 18h☐ Je suis étudiant(e) alternant 1/3 temps ☐ Autre situation :**Corps :** **Échelon :** **Discipline :****Grade :** ☐ Classe Normale ☐ Hors Classe ☐ Classe exceptionnelleJe travaille à ☐ Temps complet ☐ Temps partiel / quotité ?Ma cotisation annuelle (voir tableau pIV) : euros

La cotisation comprend l'abonnement à la presse syndicale.

Mode de règlement choisi :☐ J'envoie un chèque global.☐ J'envoie trois chèques fractionnés : + + euros.

Vous pouvez choisir de fractionner avec des montants différents et noter la période souhaitée de débit au dos des chèques

☐ Je dépose un prélèvement automatique (j'envoie le formulaire et un RIB.)☐ J'ai déjà un prélèvement en cours qui est valide (ne pas envoyer de nouvelle demande)

Date :

Signature :

Complétez l'autorisation de prélèvement ci-dessous et envoyez-la au syndicat

autorisation de prélèvement SEPA

p III

CERTIFIÉ – P.EPS PLP – CPE – PSY-EN			BI-ADMISSIBLE		AGRÉGÉ	
ÉCH.	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
2	167 €	(56,78 €)			184 €	(62,56 €)
3	176 €	(59,84 €)	180 €	(61,20 €)	202 €	(68,68 €)
4	180 €	(61,20 €)	183 €	(62,22 €)	211 €	(71,74 €)
5	183 €	(62,22 €)	192 €	(65,28 €)	221 €	(75,14 €)
6	189 €	(64,26 €)	202 €	(68,68 €)	236 €	(80,24 €)
7	198 €	(67,32 €)	211 €	(71,74 €)	249 €	(84,66 €)
8	208 €	(70,72 €)	224 €	(76,16 €)	268 €	(91,12 €)
9	221 €	(75,14 €)	239 €	(81,26 €)	284 €	(96,56 €)
10	236 €	(80,24 €)	252 €	(85,68 €)	299 €	(101,66 €)
11	252 €	(85,68 €)	265 €	(90,10 €)	312 €	(106,08 €)

CHAIRE SUPÉRIEURE		
ÉCHELON (indice)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
1	252 €	(85,68 €)
2	268 €	(91,12 €)
3	284 €	(96,56 €)
4	299 €	(101,66 €)
5	312 €	(106,08 €)
6 HEA1 (890)	334 €	(113,56 €)
6 HEA2 (925)	347 €	(117,98 €)
6 HEA3 (972)	365 €	(124,10 €)
7 HEB1 (972)		
7 HEB2 (1013)	381 €	(129,54 €)
7 HEB3 (1067)	400 €	(136 €)

Hors-classe

CERTIFIÉ – P.EPS PLP – CPE – PSY-EN		
ÉCHELON	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
1	221 €	(75,14 €)
2	233 €	(79,22 €)
3	252 €	(85,68 €)
4	268 €	(91,12 €)
5	287 €	(97,58 €)
6	302 €	(102,68 €)
7	309 €	(105,06 €)

AGRÉGÉ		
ÉCHELON (indice)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
1	284 €	(96,56 €)
2	299 €	(101,66 €)
3	312 €	(106,08 €)
4 HEA1 (890)	334 €	(113,56 €)
4 HEA2 (925)	347 €	(117,98 €)
4 HEA3 (972)	365 €	(124,10 €)

Classe exceptionnelle

CERTIFIÉ – P.EPS PLP – CPE – PSY-EN		
ÉCHELON (indice)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
1	261 €	(88,74 €)
2	277 €	(94,18 €)
3	290 €	(98,60 €)
4	312 €	(106,08 €)
5 HEA1 (890)	334 €	(113,56 €)
5 HEA2 (925)	347 €	(117,98 €)
5 HEA3 (972)	365 €	(124,10 €)

AGRÉGÉ		
ÉCHELON (indice)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
1	312 €	(106,08 €)
2 HEA1 (890)	334 €	(113,56 €)
2 HEA2 (925)	347 €	(117,98 €)
2 HEA3 (972)	365 €	(124,10 €)
3 HEB1 (972)		
3 HEB2 (1013)	381 €	(129,54 €)
3 HEB3 (1067)	400 €	(136 €)

Autres catégories

RETRAITÉ (en fonction de la pension mensuelle)	supérieure à 3000 €		comprise entre 2500 € et 3000 €		comprise entre 2000 € et 2500 €		inférieure à 2000 €	
	108 € (après impôts : 36,72 €)		96 € (après impôts : 32,64 €)		84 € (après impôts : 28,56 €)		72 € (après impôts : 24,48 €)	
STAGIAIRE	120 € (après impôts : 40,80 €)			ÉTUDIANT CONTRACTUEL ALTERNANT			60 € (après impôts : 20,40 €)	
CONTRACTUEL (selon l'indice majoré IM voir fiche de paie ou contrat)	IM 436	IM 458	IM 480	IM 503	IM 528	IM 553	IM 578	IM 603
	151 € (après impôts : 51,34 €)	167 € (après impôts : 56,78 €)	173 € (après impôts : 58,82 €)	183 € (après impôts : 62,22 €)	192 € (après impôts : 65,28 €)	202 € (après impôts : 68,68 €)	208 € (après impôts : 70,72 €)	217 € (après impôts : 73,78 €)
AED	60 € (après impôts : 20,40 €)			AESH		48 € (après impôts : 16,32 €)		

- ☐ Temps partiel : cotisation à calculer en fonction de votre quotité
- ☐ Disponibilité, congé parental sans traitement : 60 €